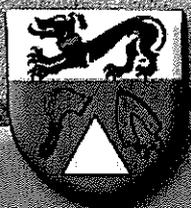


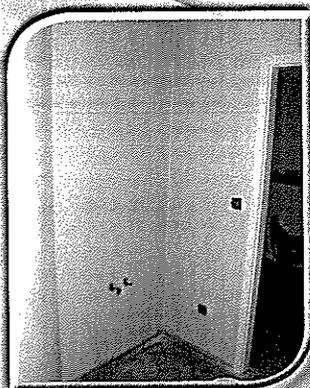
# *l'écho de* BERGHOULTZ



*Journée citoyenne  
- 21 mai 2016 -*



# RETROSPECTIVE 2016



**WC HANDICAPE ECOLE PRIMAIRE**



**ACCESSIBILITE BATIMENT CP ECOLE PRIMAIRE**



**REPLACEMENT DES PORTES  
DANS LA SALLE POLYVALENTE**



**CHASSE AUX ŒUFS  
LE SAMEDI DE PAQUES**



**DEPART A LA RETRAITE DE  
« MAITRE » BACHMANN ET ARRIVEE  
DE « MAITRE » ALTENBACH**



**CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE  
REHAUSSEE PAR LES CHANTS DES ENFANTS  
DE L'ECOLE ET DE LA CHORALE**



**ARBRE DE NAISSANCE**



**NOEL DES AINES**



Mes chers concitoyens

En 2016, avec l'aide financière de l'Etat votre conseil municipal a réalisé des travaux d'accessibilité pour la salle polyvalente et l'école primaire avec entre autres, la création d'un W.C. accessible aux personnes à mobilité réduite, comme la loi l'exige, et la signalisation du sol et des nez de marches de l'ancien bâtiment de l'école des Tilleuls.

Nous avons également remplacé les portes de la salle polyvalente, continué les travaux d'entretien des bâtiments communaux et des rues du village et surtout nous avons réalisé avec vous, notre 2<sup>ème</sup> journée citoyenne. Vous trouverez en pages centrales

diverses photos prises ce jour-là. Et, jointe à ce bulletin communal, une fiche d'inscription pour l'édition 2017.

L'année 2016 a été également celle des changements. Les enfants de l'école primaire ont vécu le départ à la retraite de maître François Bachmann qui a œuvré au sein de notre école pendant plus de 30 ans et l'arrivée du nouveau maître M. Hervé Altenbach à qui je souhaite pleine réussite dans son nouveau poste.

2017 sera une année d'élections. En effet, en avril et mai nous aurons les « présidentielles » suivies en juin des « législatives » Allez voter ! Ne vous abstenez pas ! Votre voix compte.

Pour vous être utile, nous avons joint à l'édition 01/2017 de « l'Echo de Bergholtz » un récapitulatif des différentes entreprises signalées dans le village ainsi que les coordonnées des responsables d'associations et divers numéros utiles.

G Bernanos disait : « On ne subit pas l'avenir on le fait » ; pour 2017 Je vous souhaite d'avoir plein de projets, de faire de belles rencontres qui vous procureront bonheur et joie ; ainsi qu'une bonne santé qui vous permettra de réaliser vos rêves.

Bonne et heureuse année.

Viel Glück und Gsundheit fur's neia Jahr.

Nella WAGNER



# INFOS UTILES – INFOS PRATIQUES

## MAIRIE



6, rue de Bergholtz-Zell - 68500 BERGHOLTZ  
☎ 03 89 76 91 06  
Fax : 03 89 76 24 65  
Mail : [mairie.bergholtz@wanadoo.fr](mailto:mairie.bergholtz@wanadoo.fr)  
**Heures d'ouverture :**  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h • Mercredi de 14h à 17h  
**Site internet :** [www.bergholtz.fr](http://www.bergholtz.fr)

## AGENCE POSTALE



Adresse de la Mairie  
**Heures d'ouverture :**  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h • Mercredi de 14h à 17h  
**Levée des boîtes aux lettres du village,**  
tous les matins pendant la tournée du facteur.

**En cas d'urgence, possibilité de récupérer un colis  
ou un courrier recommandé sur RDV en dehors des heures normales d'ouverture.**

## EN CAS D'URGENCE

### Dr Marie-Odile LINCKER

1, rue de Bergholtz Zell  
Tél. 03 89 76 43 19

#### Heures de consultations

Lundi, mercredi, vendredi : 8h30 - 11h  
Mardi et jeudi : 16h30 - 19h

### Dr Patrick LINCKER

1, rue de Bergholtz Zell  
Tél. 03 89 76 43 19

#### Heures de consultations

Lundi, vendredi : 16h30 - 19h  
Mardi et jeudi : 8h30 - 11h



### CENTRE HOSPITALIER DE GUEBWILLER

2, rue Schlumberger  
Tél. 03 89 74 78 00

SAMU	15
URGENCES sur portable	112
POLICE	17
POMPIERS	18
GENDARMERIE	03 89 76 92 10
URGENCES EAU	03 89 62 25 01
URGENCES GAZ	03 89 62 25 00



DEPANNAGE EDF	09 726 750 68
CALEO	03 89 62 12 12
COMCOM	03 89 62 12 34
OFFICE DU TOURISME	03 89 76 10 63
R.A.M. SOULTZ	03 89 74 83 10
R.A.M. BUHL	03 89 76 10 63

## HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES



### En période hivernale du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :

A Buhl : mardi et jeudi de 9h-12h et de 14h-17h samedi de 9h-17h  
A Soultz lundi, mercredi et vendredi de 9h-12h samedi de 9h-17h  
A Soultzmatt : vendredi 9h-12h et de 14h-17h le samedi de 9h-17h

### En période estivale du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :

A buhl et Soultz : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-18h, le samedi de 9h à 18h  
A Soultzmatt : le vendredi 9h-12h et 14-18h le samedi de 9h à 18h



## - NOS ELUS ONT DELIBERE -

Extraits des séances du Conseil Municipal, les versions intégrales sont régulièrement affichées et restent à votre disposition pour consultation à la Mairie. Vous pouvez également consulter notre site internet.

### SEANCE DU 7 MARS 2016

#### FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les dotations de l'Etat diminuent depuis plusieurs années déjà et les subventions accordées pour les travaux d'investissement se raréfient. Les travaux effectués lors de la journée citoyenne ne suffisent pas à combler ces baisses. Pour répondre à la mission de service public dévolue à la commune, une augmentation des taux d'imposition des taxes locales de 1% est proposée.

*Après délibérations, le Conseil Municipal décide de porter les taux d'imposition pour :*

Habitation	de 9,79 % à 9,89%
Foncier bâti	de 10,54% à 10,65%
Foncier non bâti	53,28% à 53,81%

#### ECLAIRAGE PUBLIC

##### A) REALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de pouvoir fournir le plan du réseau d'éclairage public aux entreprises qui déposent une déclaration de travaux (DT) ou une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) sur le guichet unique, la réalisation de la cartographie de la commune est nécessaire.

Le cahier des charges prévoit le relevé des points lumineux par géolocalisation des foyers d'éclairage public, des armoires de commandes et projecteur de mise en valeur du patrimoine, la création d'un schéma d'ensemble papier et informatique et la création d'une base de donnée informatique, la définition et le traçage des points du territoire situées à moins de 50 mètres de l'ouvrage, la création des fichiers au format demandé par le guichet unique et l'intégration sur la plateforme de celui-ci et enfin la création d'une cartographie classifiée type C.

*Après délibérations, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Vialis pour une cartographie de type C.*



##### B) PROJET DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET « MAITRISE DES CONSOMMATIONS DE L'ECLAIRAGE PUBLIC »

Dans le cadre de l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, le Pays Rhin-Vignoble-Grand-Ballon apporte une aide financière aux communes pour rénover leur éclairage public dont le matériel s'avère énergivore et obsolète. Le potentiel de réduction est estimé entre 40% et 70%. Actuellement, les luminaires en place ne respectent pas les recommandations de gestion de la pollution lumineuse du Grenelle II de l'environnement (60% des flux part dans le ciel).

Les travaux devront avoir démarrés au plus tard en 2017 et être terminés en 2018. La mise en place de luminaires LED permettrait une baisse de consommation annuelle d'environ 56%.

#### SUBVENTIONS SAPEURS POMPIERS 2016

Madame le Maire propose l'inscription en investissement de la somme de 2 200€ qui permettrait l'acquisition de projecteurs recharges, de projecteurs à main, d'outils de force et de lampes individuelles de casque G1 et la somme de 1 500€ en fonctionnement pour l'achat de fournitures de petits équipements, de vêtements et la participation au permis poids lourds de Monsieur KOPF Alexandre pour 1/6 du coût.

*Le Conseil Municipal valide la proposition de crédits alloués telle que décrite ci-dessus.*



# EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE GUEBWILLER (CCRG) : PRISE D'UNE COMPETENCE « GESTION DE L'EAU POTABLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE » PAR LA CCRG AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

Faisant suite à la promulgation de la loi NOTRe et à ses dispositions relatives au renforcement de l'intercommunalité, un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a été présenté.

La mesure n°5 du projet de Schéma prévoit la fusion de la CCRG et du Syndicat Intercommunal de production et de distribution d'Eau Potable de

la Lauch (SIEP de la Lauch) au 1er janvier 2017. Le Conseil de Communauté et les communes membres, ont émis un avis défavorable à la mesure n°5 de ce projet et ont validé le principe d'une prise de compétence globale « Gestion de l'eau potable » par la CCRG au 1<sup>er</sup> janvier 2018 impliquant la dissolution du SIEP de la Lauch à cette même date et non au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## SEANCE DU 30 MARS 2016

### REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La loi « Engagement National pour l'Environnement » du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » modifiée par la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 prévoient que les plans locaux d'urbanisme doivent être rendus conformes à la loi « Engagement National pour l'Environnement » lors de leur prochaine révision et au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette loi, dite « GRENELLE II » a complété le dispositif de la loi SRU en imposant notamment aux PLU de fixer les conditions permettant de réduire la consommation d'espace et la consommation d'énergie, de protéger la biodiversité et de préserver des continuités écologiques.

La commune de Bergholtz est couverte par un plan local d'urbanisme approuvé en 2003 qui n'intègre pas le contenu rendu obligatoire par la loi Grenelle II.

Il y a donc lieu de le mettre en révision afin d'intégrer cette obligation de mise en conformité ainsi que l'évolution du contexte communal et intercommunal.

**Le Conseil Municipal décide :**

1. De prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)
2. Outre la prise en compte des objectifs de l'article L101-2 du code de l'urbanisme, les

*objectifs poursuivis par la révision du P.L.U sont principalement les suivants :*

- Mener une réflexion sur les réserves foncières qui étaient prévues au PLU de 2003 pour l'urbanisation à moyen et long terme (zones à urbaniser AUs du PLU) et s'interroger sur l'opportunité de les maintenir dans leur configuration actuelle ;
- Poursuivre la diversification du parc de logement en faveur de l'accueil de jeunes ménages et de familles, garante de la pérennité des équipements publics notamment scolaires et du dynamisme associatif dans la commune ;
- Conserver les secteurs à urbaniser dans lesquels des projets sont envisageables à court terme (AUC) et assouplir les conditions réglementaires actuelles pour leur urbanisation dans la mesure où ces conditions ont bloqué des projets notamment d'AFU de remembrement (la règle de surface minimale d'opération devra être adaptée) ;
- Revoir la délimitation des zones agricoles, notamment la petite zone agricole qui est insérée dans le tissu bâti au nord-ouest du village ;
- Maintenir les objectifs et mesures de protection du PLU de 2003 en ce qui concerne le vignoble, les espaces à fort enjeu environnemental (cours d'eau, forêt ...) et les points de vue remarquables.

## SEANCE DU 13 JUIN 2016

### ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE

Madame Le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder au remplacement des deux ordinateurs qui pilotent le Tableau Blanc Interactif (TBI). M. Jacky FRETZ, adjoint en charge du dossier, fait part de son entretien avec l'entreprise TELMAT qui

avait installé l'ensemble de l'équipement en 2009. Cette entreprise préconise de conserver les tableaux qui sont en bon état mais de prévoir le remplacement des vidéoprojecteurs qui sont en fin de vie ainsi qu'un des deux ordinateurs.

## SCOT : AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE TRANSFERT DE LA MISSION D'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION EN MATIERE D'URBANISME ENTRE LA COMMUNE DE BERGHOLTZ ET LE SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN-VIGNOBLE-GRAND-BALLON

*Par délibérations en date du 17 mars 2015, le Conseil Municipal a approuvé la convention de transfert de la mission d'instruction des demandes d'autorisations en matière d'urbanisme* (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclarations préalables) et des certificats d'urbanisme entre la commune de Bergholtz et le Syndicat mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand-Ballon.

Suite au Comité Directeur du Syndicat mixte du SCOT Rhin-Vignoble-Grand-Ballon du 1er mars dernier, les membres ont validé à l'unanimité la mutualisation

d'un agent du Pays Rhin-Vignoble-Grand-Ballon à compter du 1er avril 2016 qui permettra au service instructeur du SCOT :

- d'absorber la surcharge de travail et de continuer à assurer un bon fonctionnement du service ;
- d'anticiper la charge de travail supplémentaire avec l'arrivée de nouvelles communes au plus tard le 1er janvier 2017 ;
- de traiter la Déclaration Nécessaire au Calcul des Impôts (DNCI) à compter du 1er janvier 2016.

## SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2016

### TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC : MAITRISE D'ŒUVRE

Madame le Maire rappelle que par délibérations du 7 mars 2016, le Conseil Municipal a décidé de réaliser les travaux de rénovation de l'éclairage public.

Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Etat, de la Région et du Pays Rhin-Vignoble-Grand-Ballon.

Une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics sur la base de l'enveloppe prévisionnelle de travaux estimée à la 60 000€ HT.

La mission consiste en une étude d'avant-projet, l'assistance aux contrats de travaux, la direction de l'exécution des travaux et l'assistance aux opérations de réception.

*Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité :*

- *décide de retenir l'entreprise VIALIS mieux disante pour la somme forfaitaire de 3 400€ HT.*
- *charge Madame le Maire de la signature du contrat de maîtrise d'œuvre et de tout acte afférent à ce dossier. Les crédits ont été inscrits au budget primitif 2016.*



### TRANSFORMATION DE L'ADAUHR EN AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

L'évolution réglementaire, liée à la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe et à la transcription en droit français des directives européennes relatives à la commande publique, impose à l'ADAUHR de modifier ses statuts pour pérenniser son activité.

A ce jour, l'ADAUHR exerce majoritairement des missions d'assistance et de conseil pour le compte du Département et des collectivités territoriales dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, des constructions et aménagements publics, du patrimoine bâti, de l'intercommunalité et de l'information géographique.

La transformation de l'ADAUHR en agence technique départementale permettra :

- de pérenniser les métiers et missions de l'ADAUHR, de les partager et de les mutualiser ;
- de permettre au Département de continuer à exprimer sa solidarité territoriale en faveur des territoires ruraux en permettant à ces derniers de bénéficier gratuitement d'une prestation d'assistance et de conseil, tout en répondant aux exigences qui lui sont faites en matière d'assistance technique au profit des communes et EPCI ruraux.

La transformation de l'ADAUHR sera effective le 1er janvier 2017.



# EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

## REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DUES PAR LES OPERATEURS TELECOM

Le décret du 27 décembre 2005 (codifié sous les articles R.20-45 à R.20-54 du Code des postes et communications électroniques) a fixé les modalités d'occupation du domaine public communal par les opérateurs de communications électroniques et, en particulier, a encadré le montant de certaines redevances.

Tant pour le domaine public routier que pour le domaine public non routier, les montants des redevances fixés par le gestionnaire du domaine doivent tenir compte « de la durée de l'occupation, de la valeur locative de l'emplacement occupé et des avantages matériels, économiques, juridiques et opérationnels qu'en tire le permissionnaire » tout en ne devant pas excéder ceux indiqués dans le texte. Les installations radioélectriques (pylône, antenne de téléphonie mobile...) sont exclues du champ d'application de ce texte.

Il est également précisé que le gestionnaire du domaine peut fixer un montant de redevance inférieur pour les fourreaux non occupés par rapport à celui fixé pour les fourreaux occupés.

Enfin, le montant des redevances est revalorisé, chaque année, au 1<sup>er</sup> janvier.

Ce décret a également fixé les modalités de calcul de la revalorisation annuelle qui doit s'effectuer au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, en appliquant « la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux public ».

La série des Index TP01 a évolué. La référence (100 en janvier 1975), utilisée jusqu'à ce jour, a été arrêtée le 16 décembre 2014 et une « base 2010 » a pris le relais. Les calculs effectués à partir des nouveaux indices, selon la méthodologie proposée par l'INSEE sur son site internet, conduisent à une baisse des montants plafonds des redevances.

L'AMF a saisi, le 15 février 2016, le directeur général des entreprises au ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique pour l'alerter sur cette situation et rechercher des solutions permettant d'atténuer cette diminution pénalisante pour les communes. Dans l'attente de leur réponse et d'une solution qui ne saurait, maintenant, être opérationnelle avant 2017, pour 2016, il convient d'appliquer les montants plafonds des redevances dues pour chaque type d'implantation.

La déclaration des installations d'Orange existantes au 31 décembre 2015 pour la Commune de Bergholtz se compose comme suit :

- 1,050 km d'artères aériennes
- 25,706 km d'artères en sous-sol
- 4,300 m<sup>2</sup> d'emprise au sol.

### A) CLASSEMENT DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'échange de parcelles qui a eu lieu en 2012 avec les époux Ziegler à côté de l'imprimerie.

Les parcelles section 1 n°242 d'une contenance de 10m<sup>2</sup>, 244 d'une contenance de 21m<sup>2</sup> et 245 d'une contenance de 20m<sup>2</sup> doivent être intégrées au Domaine Public Communal.

### B) MOTION POUR LE MAINTIEN DU REGIME ACTUEL D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX EN ALSACE MOSELLE

- Le Conseil Municipal de Bergholtz : EXPRIME son total désaccord avec la proposition ministérielle s'apparentant à une nouvelle attaque portée au droit local.
- EXIGE le maintien des dispositions en place afin et plus que jamais, de pouvoir proposer un enseignement religieux dans les écoles et collèges alsaciens et mosellans.

### C) INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire informe les conseillers que la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME) a refusé de signer la convention avec les demandes de modifications qui avaient été proposées lors de la dernière séance. Le comité départemental 68 a demandé à la commune de reclasser le site en terrain d'aventure pour pouvoir continuer à pratiquer. Madame le Maire précise qu'elle a refusé cette requête mais leur a proposé soit de prolonger la convention s'ils le souhaitent jusqu'à la fin de l'année le temps de trouver un accord avec la FMME soit de démonter tout le matériel d'escalade.



# EXTRAITS DES PRINCIPALES DELIBERATIONS

## SEANCE DU 5 DECEMBRE 2016

### PERSONNEL COMMUNAL : SUPPRESSION DE POSTE ET MODIFICATION DE DUREE DE TRAVAIL

L'école maternelle ne compte plus qu'une classe unique depuis 2015. A la dernière rentrée, il avait été décidé de conserver le second poste d'ATSEM le nombre d'élèves inscrits étant important. Cette année, ce maintien ne se justifie plus.

Madame le Maire propose de supprimer le deuxième poste d'ATSEM.

Madame Noëlle BOLL faisant fonction d'ATSEM sera réintégrée dans son poste d'origine qui correspond à

son grade : adjoint technique chargé du nettoyage des bâtiments communaux.

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire du Centre de Gestion du Haut-Rhin pour la modification de durée du poste d'Adjoint technique.

**Le Conseil Municipal décide la suppression du poste d'ATSEM et la modification des horaires de Madame BOLL.**

### ECOLES : DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'école élémentaire classe de CE2/CM1/CM2 et l'école maternelle PS/MS/GS partent en classe de découvertes au centre de la Chaume à Orbey en juin 2017 pour 5 jours et demi pour les premiers et 3 jours et demi pour les seconds.

Les deux directrices sollicitent une subvention communale à hauteur de 12,50€ par jour et par enfant participant à la sortie.

Madame Marie-Laure MEYER, Directrice de l'école maternelle, demande à la mairie l'autorisation que Madame TRITSCH soit accompagnatrice pour le séjour étant entendu qu'elle renonce à être payée en heures supplémentaires pour le temps passé hors de son temps de travail.

### LOCATION DES TERRES COMMUNALES : RENOUVELLEMENT DES BAUX

Les baux ruraux pour la location des terres communales d'une durée de 9 ans arrivent à échéance cette année. Il convient de les renouveler, étant précisé qu'aucune modification de locataire n'est intervenue pendant cette période.

**Les membres du Conseil Municipal donnent délégation à Madame le Maire pour l'établissement et la signature des baux ruraux et viticoles.**



### CONVENTION SUR LA PARTICIPATION D'UN AGRICULTEUR AU DENEIGEMENT

Madame le Maire rappelle que la Commune n'a qu'un ouvrier communal pour assurer le déneigement de toutes les voies communales et que conformément à l'article 10 de la loi n°99-574 du 9 juillet 1999 les exploitants agricoles peuvent participer au déneigement des routes et apporter leurs concours à la commune.

La lame de déneigement est celle de la commune

que l'exploitant agricole montera sur son tracteur.

Madame le Maire propose de confier cette mission à Monsieur Philippe SCHALLER qui facturera ses prestations par le biais de la SCEA KAUFFMANN-SCHALLER.

Pour sa participation au déneigement, Madame le Maire propose que la rémunération de l'agriculteur soit fixée à un montant de 50€ de l'heure.

### INFORMATIONS DIVERSES

Madame Céline MUSTER dont le contrat à durée déterminée se terminait le 8 novembre 2016 a été

recrutée comme adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps plein à compter du 9 novembre 2016.



# BUDGET COMMUNAL 2016

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	RECETTES
Charges à caractère général : 314 400,00 €	Produits et services : 33 650,00 €
Charges de personnel : 298 539,00 €	Impôts et taxes : 314 629,00 €
Dépenses imprévues : 38 175,28 €	Dotations et participations : 135 800,00 €
Charges de gestion : 92 250,00 €	Produits de gestion : 16 800,00 €
Charges financières : 9 702,48 €	Produits exceptionnels : 200,00 €
Charges exceptionnelles : 1 500,00 €	Atténuation de charges : 15 000,00 €
Amortissements : 12 829,40 €	Excédent de fonctionnement : 451 317,16 €
Virement à la section d'investissement : 200 000,00 €	
<b>TOTAL : 967 396,16 €</b>	<b>TOTAL : 967 396,16 €</b>

*Le budget de fonctionnement est calculé au plus juste.  
Toutes les dépenses sont réduites au strict minimum.*

## SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	RECETTES
Reports de crédit : 68 300,00 €	Subventions : 43 500,00 €
Travaux prévus : 213 000,00 €	F.C.T.V.A. : 3 858,00 €
Remboursement d'emprunts : 42 565,82 €	Taxe d'aménagement : 7 000,00 €
Dépenses imprévues : 4 032,13 €	Amortissements : 12 829,40 €
	Virement de la section d'investissement : 200 000,00 €
	Excédent de fonctionnement : 60 710,55 €
<b>TOTAL AVEC REPORTS : 327 897,95 €</b>	<b>TOTAL AVEC REPORTS : 327 897,95 €</b>



Pour plus de détails, nous vous invitons à venir consulter le document complet à la Mairie.  
Les détails présentés donnent les grandes lignes directrices du budget 2016.

# HIER & AUJOURD'HUI



Dirler Jean Pierre, Flory René, Dresch Etienne, Nibling André, Pfister Frédéric, ?, Férédrecke Anatole, ?, Hiltenbrand André, Tresch Jean Louis, ? Geiger Jean, ?, Grunenberger Georges, Kauffmann André, Meyer Jean Paul, Hiltenbrand Robert, Tresch Bernard, Kauffmann Jean Marie, Dreyer André, ?, Jonack Georges ?, Muller Pierre.



# FABRIQUE L'ÉGLISE SAINT GALL

La fabrique de notre Église catholique est un établissement de droit local d'Alsace-Moselle. Elle est gérée par un conseil comprenant Madame le Maire, Monsieur le Curé, et cinq paroissiens. Ce conseil veille à l'entretien et au fonctionnement de l'église Saint GALL.

Les finances nécessaires proviennent de la quête annuelle effectuée dans le village en octobre, ainsi que du bénéfice des fêtes (Vin Nouveau et Repas Paroissial) organisées par le Conseil.

Avec l'aide d'autres bénévoles, le Conseil assure le nettoyage régulier et le fleurissement de notre Église, ainsi que la mise en place à Noël de la crèche.

Cette année la porte latérale de l'église, la porte de la Sacristie, le portail du cimetière et du jardin du presbytère ont été remis en peinture dans le cadre de la journée citoyenne.

Merci à nos viticulteurs, commerçants et artisans pour leurs contributions lors des fêtes. Je voudrais également exprimer toute ma gratitude aux bénévoles qui nous prêtent main-forte pour l'organisation des fêtes, de la quête annuelle et le nettoyage de l'église.

Le président, *Philippe BERTRAND*



REPAS PAROISSIAL « Le bœuf gros sel »



Soirée « VIN NOUVEAU »

## LA CHORALE DE BERGHOLTZ

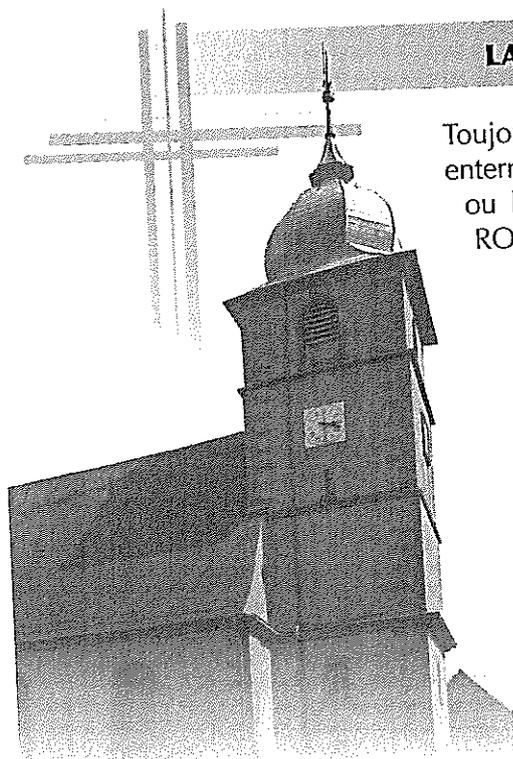
Toujours là pour assurer l'animation des offices religieux (messe, mariage, enterrement...) les choristes de Bergholtz !!... Souvent aidés par l'un ou l'autre choriste des autres paroisses, sous la direction de Philippe ROMINGER

C'est avec les autres chorales de la communauté des paroisses que nous nous retrouvons chaque mercredi soir pour répéter et préparer les grandes fêtes mais aussi notre prochain concert prévu en novembre 2017.

Les moments de convivialités ne sont pas oubliés, soit après la répétition autour d'un gâteau, soit pour la fête Sainte Cécile autour d'un bon repas, soit lors de sortie. Notre chorale s'est retrouvée fin août pour un repas à l'auberge du Steinbach.

Le manque d'effectif se fait sentir et notre chorale vieillie. Nous serions heureux d'accueillir tous ceux qui veulent et qui aime chanter, jeunes ou moins jeunes.

La présidente, *Marie-Jeanne CLOR*



## Deuxième édition de notre journée citoyenne

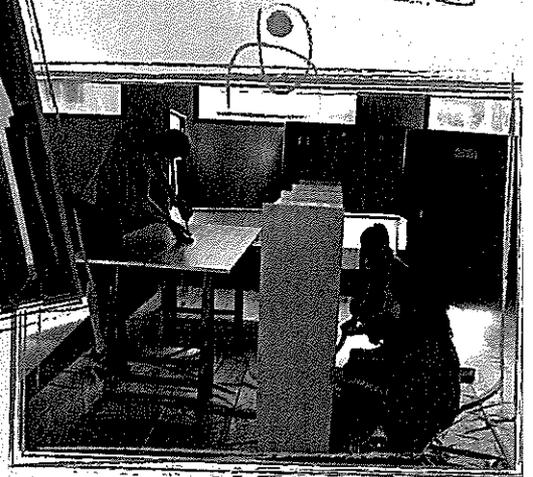
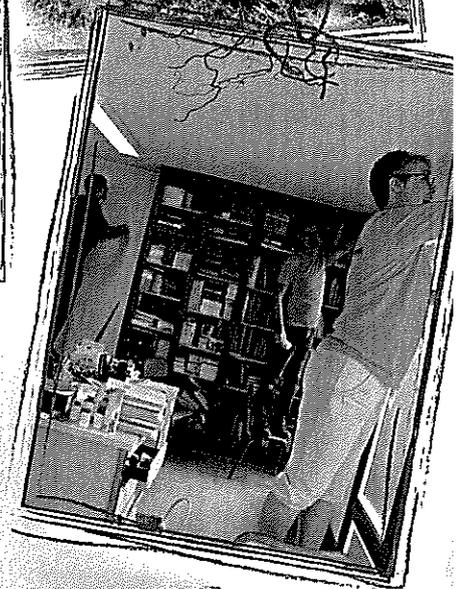
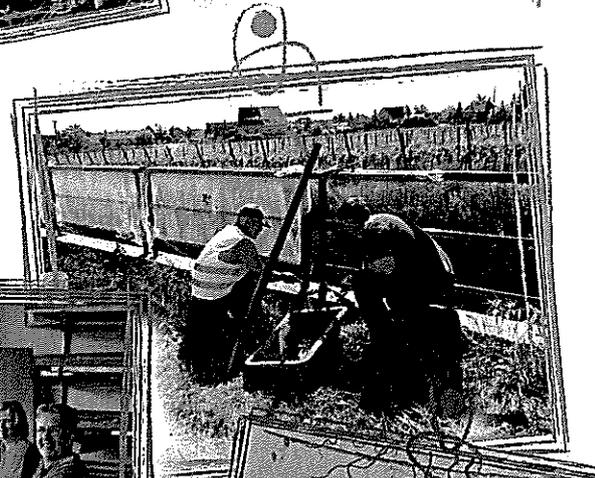
C'est avec le même succès que l'an passé que nous nous sommes retrouvés, le 21 mai 2016, dans le cadre de notre journée citoyenne.

Tout au long de la journée, la solidarité et la bonne humeur habituelle ont accompagné les nombreux bénévoles de toutes générations. Ces derniers ont œuvré, sous un généreux soleil, dans les divers chantiers qui avaient été proposés lors de la réunion de préparation.

**Preuve en images, les photos valant parfois plus que des mots.**



# QUE S'EST-IL PASSE EN 2016 ?



# QUE S'EST-IL PASSE EN 2016 ?



## PALMARES DU FLEURISSEMENT 2016

### CATEGORIE : MAISONS AVEC JARDIN

M. et Mme Gérard JAEGGY • 8 Rue Robert Schuman  
M. et Mme Victor OSSYWA • 17 Rue d'Issenheim

M. et Mme Georges SCHLEIFFER • 30 Rue Vauban

### CATEGORIE : BALCONS

M. et Mme François HAUTH • 13 Rue du Canal  
M. et Mme Christian TRITSCH • 46 Rue Vauban



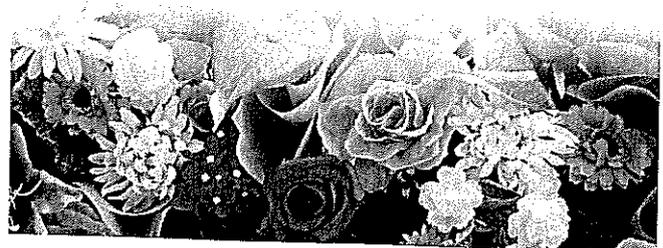
### CATEGORIE : MAISONS SANS JARDIN

Petite Auberge : M. et Mme CASTANHEIRA /  
4 rue de l'Eglise

### ENCOURAGEMENTS :

Mme Lydia ROOS • 14 rue du Canal  
M. et Mme Elmo RAUSEO • 4 rue Abbé Gatrio

M. et Mme Rodolphe VOGEL • 2 Rue de Murbach



# DU COTE DE NOS ECOLES

## > Sorties Nature

Tous les mois, les enfants sont sortis dans le village pour observer la nature, préparer et tester les questions du geocaching créés par les deux écoles et effectuer une chasse aux photos.



## > Ateliers cuisine

Grâce à l'implication des mamans les enfants ont pu réaliser des recettes de saison : crêpes, gaufres, galettes, petits et gros gâteaux... Un goûter de remerciements a été préparé par les élèves pour remercier les bonnes volontés.



## > Carnaval

Pour Carnaval, la cour de l'école élémentaire a été envahie de princesses, chevaliers, clowns et autres enfants costumés. Après un défilé pour nous faire admirer leurs déguisements, les enfants ont profité des stands de jeux et des douceurs préparées par les parents.



## > Correspondants de la Réunion

Tout au long de l'année, la classe de maternelle a correspondu avec une école de la Réunion. Nous leur avons envoyé un colis de dessins et de surprises et avons découvert les produits à base de letchis qu'ils nous ont envoyés. La correspondance a repris à la rentrée avec la réception de leurs dessins du volcan qui venait à nouveau d'entrer en éruption.



## > Correspondants d'Ensisheim

Pour clôturer une année d'échanges de lettres et de dessins, la mairie qui a financé le bus qui a emmené les enfants à Ensisheim passer une journée sportive avec la classe bilingue de l'école maternelles Les Mines. Une rencontre qui a également servi à relancer les échanges dès la rentrée !



## > Pompiers

Le dernier exercice d'évacuation a été orchestré par les pompiers de Bergholtz. En plus de la découverte du camion et du matériel, tous ont appris à mettre une victime de malaise en PLS. Les enfants ont gagné une belle place sur le calendrier 2016/2017 de pompiers !

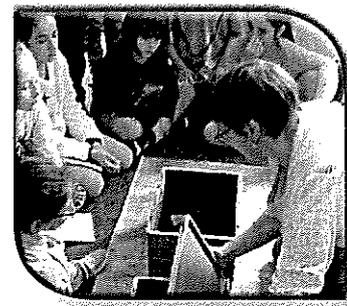


## > Kermesse de fin d'année

Tous réunis autour du thème « A table », petits et grands vous ont proposé un spectacle de chants et de danses. Tous avaient travaillé sur des costumes qu'ils ont pu emmener à la maison ensuite. Ambiance garantie !



manipulé des vers de terre et le compost n'a plus de secret pour les enfants. Les animateurs ont fait vivre des expériences aux élèves et ils ont pu manipuler différents types de sol.



## > La semaine du goût

Les écoles de Bergholtz se sont réunies pour faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants. Trois ateliers se sont succédés : les fruits exotiques, les fruits secs et les légumes. Les papilles en éveil, chacun a pu exprimer ses préférences.



## > La course longue

Le 10 octobre 2016, la piste cyclable de Bergholtz était très animée. Les élèves de Bergholtz ont accueilli les écoles d'Orschwihr-Bergholtz-Zell et Buhl pour une rencontre sportive sous les applaudissements et les encouragements des parents et des enfants de la maternelle. Au bout de l'effort, un goûter leur a été offert. Bravo les sportifs !



## > Jardinage

Semis, bulbes et repiquage étaient au programme de nos petits jardiniers.



## > Marché de Noël

Le 25 novembre 2016, les écoles de Bergholtz ont organisé leur désormais célèbre marché de Noël. Des chants, des objets décoratifs, des couronnes... Tout pour bien entrer dans l'ambiance de Noël. Les bénéfices de ce marché serviront à financer la classe de découvertes à venir des maternelles et des CE2, CM1, CM2. Merci à tous !

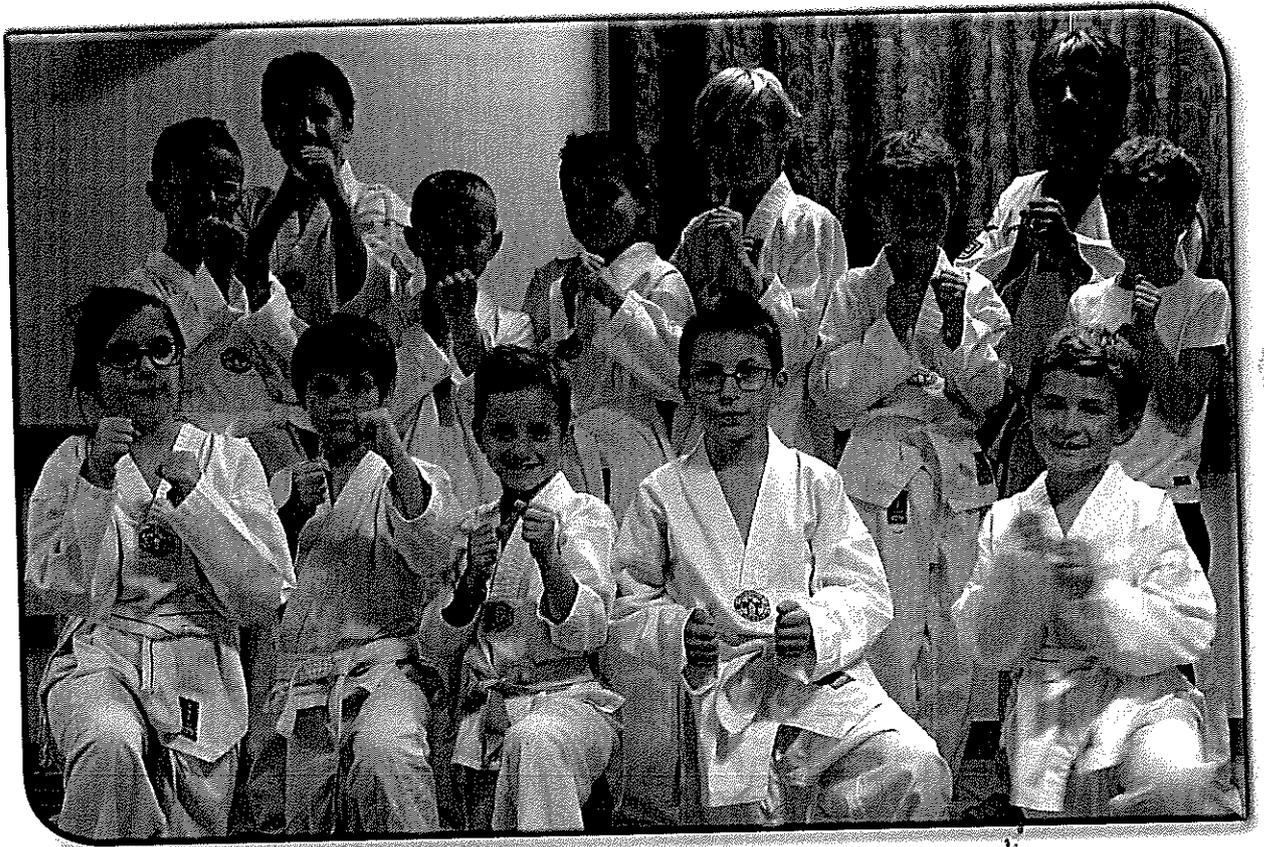


## > La face cachée du sol

Toute l'école élémentaire a eu la chance de visiter l'exposition sur la face cachée du sol à Munster le 3 octobre 2016. Les plus courageux d'entre eux ont

# DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

## LE TAE KWON DO BERGHOLTZ



Une nouvelle association vient d'être créée à Bergholtz, le club « tae kwon do Bergholtz » qui propose tous les jeudis de 18h00 à 19h00 à la salle polyvalente de Bergholtz des cours de tae kwon do pour enfants à partir de 6 ans.

*Tae Kwon Do : art martial d'origine coréenne, on le surnomme le « karaté volant » de par ses nombreuses techniques de coups de pieds. Discipline olympique. En plus des coups de poings et de pieds on y travaille des techniques de self défense et le nunchaku.*

Les cours sont dirigés par **RENE GROFF** : Ceinture noire de tae kwon do, Champion de France de tae kwon do combat et technique ( FSGT). Une douzaine d'enfants se sont déjà inscrits au club.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ NOUS CONTACTER AU :

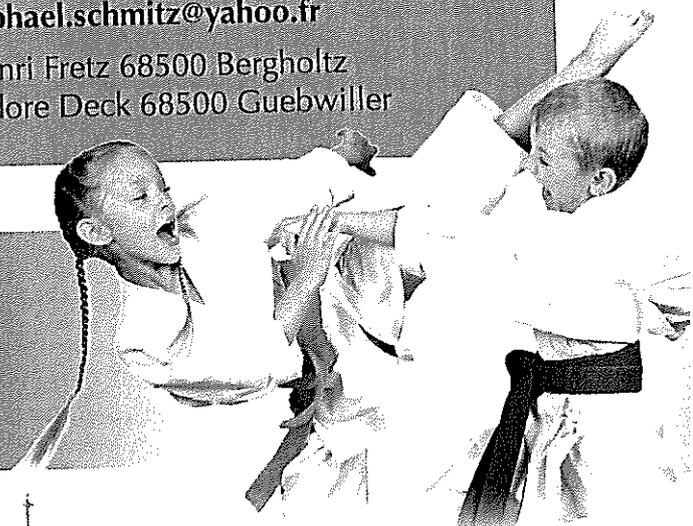
03 89 76 82 92 ou [raphael.schmitz@yahoo.fr](mailto:raphael.schmitz@yahoo.fr)

Siège social : 11 rue Henri Fretz 68500 Bergholtz

Secrétariat : 153 rue Théodore Deck 68500 Guebwiller



SEANCE SPECIALE  
INITIATION  
POUR ADULTES  
le jeudi 9 février  
de 19h à 20h30



## BERGHOLTZ - MARENNE 40 ans de jumelage

L'association de jumelage franco belge de Bergholtz a organisé un déplacement en Belgique les 6, 7 et 8 mai pour fêter les 40 ans d'amitié avec les villages de Marenne, Bourdon, Menil et Verdenne.

Après un arrêt et une visite guidée du centre ville de Metz, c'est habillés en révolutionnaires sans culottes, costumes façonnés par les couturières de l'association sous le contrôle de Françoise, que les 49 membres de la délégation ont amicalement annexé les villages amis en chantant un Ah ça ira ça ira ça ira agrémenté de paroles de circonstance composée par Béatrice. Les «révolutionnaires» ont arrêté les responsables locaux et la Marianne de Bergholtz leur a proclamé une nouvelle charte d'amitié désopilante. Le ton était donné, le week end restera gravé pour longtemps dans les mémoires des participants.

Le comité de jumelage local a mis en place un programme du samedi particulièrement intéressant. Départ des 8h00 pour le jardin de Meise au nord de Bruxelles pour une promenade de deux heures sous un soleil radieux dans un parc de 92 ha et de magnifiques serres exotiques, suivie d'un repas dans le parc. Après un tour panoramique de la capitale, la centaine de participants se sont rendus sur la grande place de Bruxelles, magnifique avec ses maisons flamboyantes rénovées. Le groupe a eu l'honneur de visiter l'hôtel de ville, patrimoine historique et profiter de la vue d'ensemble de la place depuis le balcon de la salle des mariages. Après un détour pour saluer Mannenken Pis les bars de la ville ont à leur tour été pris d'assaut pour déguster une bonne bière particulièrement bien venue. Un diner fondus

de tout genre attendait la joyeuse bande à Marche en Famenne. La soirée se termina en musique et sur la piste de danse.

Dimanche matin, les vaillants viticulteurs et membres de l'association, en tenue révolutionnaire ont planté un nouveau vignoble. Les hôtes wallons ont pris beaucoup de plaisir à planter leur pied de vigne. Un panneau «Domaine Ry de Focagne» a été dévoilé par le bourgmestre de Hotton Jacques Chaplier, Mme le maire de Bergholtz Nella Wagner, le président de l'assemblée francophone de Belgique Philippe Courard ainsi que des présidents des comités de jumelage Francis Godefroid et Gilbert Fretz, accompagnés des roulements de tambour de Rieul. Rendez-vous a été pris en 2021 pour la première dégustation....

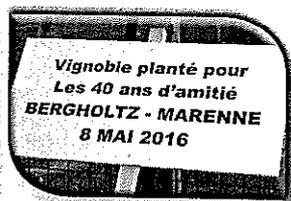
Un tonneau restauré et un livre sur la vigne et le vin leur a ensuite été offert par le président Gilbert Fretz lors du banquet agrémenté comme il se doit de Pinot Noir qui clôturait ces trois journées mémorables.

Amitié, convivialité, fraternité, une autre façon de faire l'Europe...

Le prochain échange avec nos amis Belges aura lieu en 2017 à Bergholtz. N'hésitez pas à vous informer dès à présent auprès d'un membre de l'association. Vous aurez ensuite tout le temps de vous décider.

Pour financer ces rencontres nous organisons tous les ans le marché aux puces en septembre, la vente de sapins de Noël en décembre et le loto en février. Merci à tous ceux qui nous soutiennent par leur participation ou leur contribution.

*Le président, Gilbert FRETZ*



## LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS

**Effectifs :** 1 Chef de Corps :  
1 Adjoint :  
3 Sergents :

- Lieutenant SCHOEN Jean-Marc
- Adjudant chef SCHAEGIS Pierre
- BURRER Marc
- MEYER David
- KOPF Alexandre

5 Caporaux :

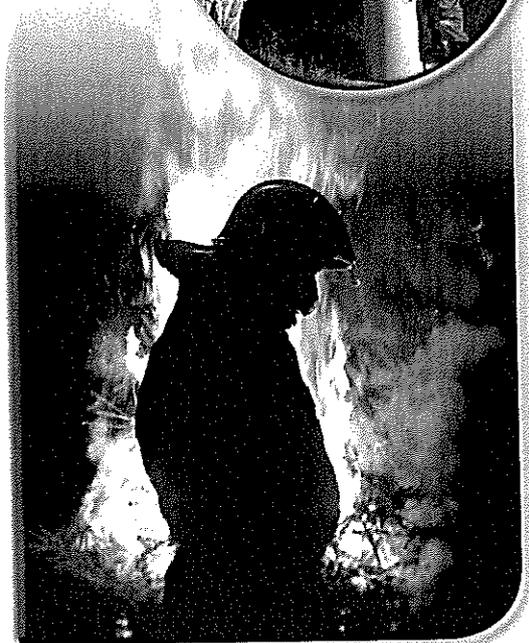
- PFISTER Céline
- COMBESCOT Jérôme
- KOPF Amandine
- CHANTOME Thomas
- AUCANT Loïc

6 Sapeurs :

- REY Bruno
- RIBER Valentin
- HAMM Sylvain
- PASCO Alan
- COFFIN Corentin
- TSYRENOV Slava

5 Jeunes Sapeurs Pompiers :

- SCHAEGIS Romuald
- PASCO Yoan
- SCHAEGIS Camille
- PFISTER Tiffany
- RUDOLF Léa



### Interventions 2016 :

En 2016 les sapeurs pompiers sont intervenus une trentaine de fois pour venir au secours de nos concitoyens dans différentes situations telles que : feux de voiture, feux de broussailles, accidents de la circulation, chutes de tuiles, secours à personnes et captures d'animaux.

### Recrutement :

Le corps des sapeurs pompiers recrute des volontaires actifs à partir de 16 ans et des jeunes sapeurs pompiers à partir de 12 ans. Toute personne désirant renforcer l'effectif peut prendre contact avec le chef de corps.

Le Chef de Corps, *Jean-Marc SCHOEN*

## ASSOCIATION D'ASTRONOMES AMATEURS - LES CHASSEURS D'ECLIPSES



Ce sont sous les étoiles de Bergholtz que les Chasseurs d'Eclipses ont atterri depuis l'espace afin de promouvoir les connaissances du Cosmos dans le Florival.

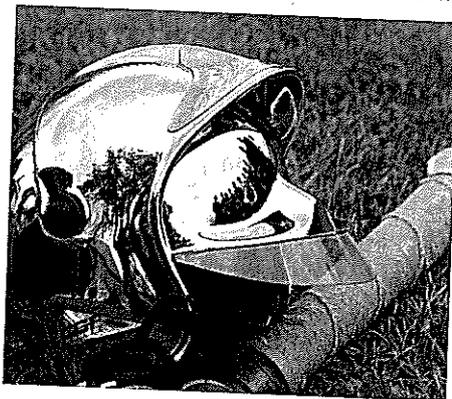
Mettant l'accent sur les cadrans solaires, cette association vulgarise la science de l'observation des étoiles et des planètes. Ouverte à tous, les chasseurs d'éclipses proposeront chaque année une journée d'exposition et de conférence à la salle polyvalente de Bergholtz. Prêt au décollage ?

# DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

## L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BERGHOLTZ

En 2016 les activités de l'amicale des sapeurs pompiers de Bergholtz ont été nombreuses.

Après l'assemblée générale du 11 mars, nous avons organisé notre 39<sup>ème</sup> marche populaire avec 1450 participants. En 39 années de marche populaire ce sont 60918 marcheurs qui ont sillonné le massif de l'Oberlinger. Ce succès est encore une fois du aux nombreux bénévoles qui nous soutiennent pendant cette manifestation. En effet, organiser un tel événement, nécessite quatre jours de travail intense avec un effectif de 60 personnes samedi et dimanche. Merci encore à tous les membres, vétérans, amis et sympathisants qui nous soutiennent. Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour notre 40<sup>ème</sup> marche populaire qui se déroulera le 22 et 23 avril 2017.



visite d'Amsterdam et promenade sur les canaux. Lundi, le retour s'effectua via Cologne avec une petite découverte de la ville et de sa cathédrale. C'était une fois de plus un voyage sympathique mêlant visite touristique, moments de convivialité et bonne humeur.

En décembre 2016, nous avons fini l'année avec notre traditionnelle soirée de la sainte Barbe le 3 décembre. Après une cérémonie de nomination avec les pompiers d'Issenheim, nous avons assisté à la messe en l'honneur de tous nos membres disparus puis nous nous sommes retrouvés pour le repas à la salle polyvalente.

Voilà en quelques mots le bilan des activités de l'amicale, je me permets de vous rappeler que nous sommes prêt à accueillir

toutes les bonnes volontés qui voudront nous soutenir.

Je tiens encore à remercier tous les habitants de Bergholtz pour le bon accueil qu'ils nous ont réservé lors de la vente des calendriers et des cartes de membre.

Merci à tous !

*La présidente, Céline PFISTER*

## LA SECTION DE GYMNASTIQUE DE BERGHOLTZ

C'est dans une ambiance amicale que nous nous retrouvons chaque mercredi dans la salle Polyvalente pour nos séances de Gymnastique.



Il est prouvé aujourd'hui qu'en pratiquant régulièrement une activité physique, nous pouvons améliorer notre capital santé ainsi que notre bien être.

Avec Christine Leser qui anime le cour du mercredi matin de 8h45 à 9h45.

Elle nous fait travailler toutes les parties du corps, renforcement musculaire, souplesse, coordination, mémoire, étirements et équilibre.

Le mercredi soir de 19h30 à 20h30 avec Marion qui anime la Zoumba.

**Renseignements lors des séances ou par  
téléphone au 03 89 76 19 47 ou 03 89 76 21 23**

*La présidente Jeanne Tresch*

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE BERGHOLTZ ET BERGHOLTZ-ZELL

Comme cela avait été prévu, les amicales de Bergholtz et de Bergholtz-Zell ont joint leurs moyens humains afin de maintenir les actions des amicales.

Cette nouvelle équipe a donc, lors de cette année 2016, accueilli la cinquantaine de donneurs à chaque collecte. Nous remercions ces personnes qui ont fait les efforts de disponibilités (45 minutes par don) et ont ainsi participé à la collecte des 10 000 poches de sang quotidiennes nécessaires pour les soins, en France.

Bien sûr, nous encourageons toutes les personnes étant en mesure de donner leur sang à se rendre sur les sites de collecte (voir bas de page) afin de venir en aide en moins d'une heure aux malades de cancers, aux grands brûlés, aux femmes enceintes vivant des accouchements difficiles, aux hémophiles, aux victimes d'accident de la route ou d'autres catastrophes, ...

Nous sommes tous de potentiels receveurs, il ne faut pas grand-chose pour être donneur.

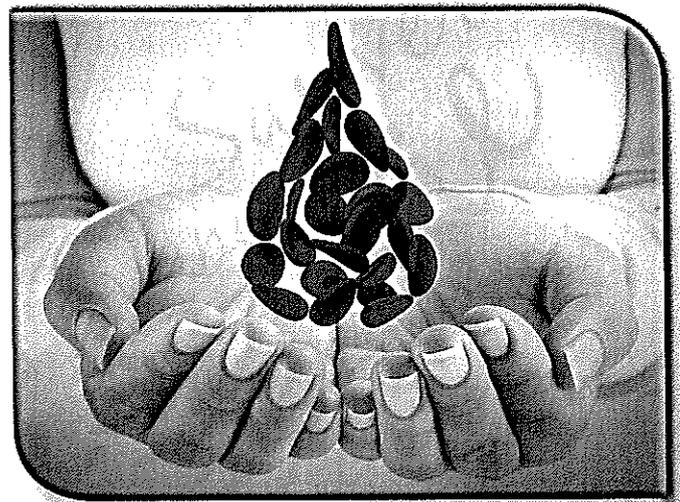
Pour rappel les personnes ayant entre 18 et 70 ans et plus de 50 kg sont en mesure de donner leur sang. (Pour plus de détails, voir <https://dondesang.efs.sante.fr/test-aptitude-au-don>)

En parallèle, les bénévoles de l'association ont aussi organisé cet automne un tournoi de belote qui a accueilli 60 joueurs dont les 40 meilleurs ont été récompensés par un lot. Les gains procurés par cette manifestation permettront de soutenir une cause ou un organisme comme l'ont été l'année dernière le conseil de fabrique et les écoles de Bergholtz.

### LE SANG DANS LE LANGAGE COURANT

#### Quelques expressions

- Avoir du sang de navet (être lâche)
- Le sang de qqn n'a fait qu'un tour (être bouleversé)
- Avoir le sang chaud (s'emporter facilement)
- Garder son sang-froid (savoir rester calme)
- Suer sang et eau (fournir de grands efforts)
- Se faire du mauvais sang (s'inquiéter)
- Se faire un sang d'encre (s'inquiéter)
- Se ronger les sangs (être très inquiets et impatients)
- Bon sang ne saurait mentir  
(se montrer digne héritier d'une qualité de ses parents ou de ses ancêtres)



### DATES DE COLLECTES 2017

**Lundi 20 février** à Bergholtz

**Lundi 20 mai** à Bergholtz

**Lundi 24 juillet** à Orschwihr

**Mardi 03 octobre** à Bergholtz

**Mercredi 20 décembre** à Orschwihr

## CLUB DE L'AMITIE DE BERGHOLTZ



Le Club de l'Amitié de Bergholtz se fait un point d'honneur de porter haut cette valeur humaine qui réunit les femmes et les hommes autour d'un idéal commun.

C'est à partir de cette affirmation que notre club s'est construit, a cultivé et conservé sa vitalité et son enthousiasme pour la pratique des jeux de société, lors de nos réunions hebdomadaires qui se déroulent en toute convivialité dans la petite salle polyvalente.

Afin de maintenir le cap, et surtout cette tradition d'amitié et d'ambiance de joyeuse détente, chaque anniversaire de l'un ou de l'autre d'entre nous est fêté de manière très amicale et sympathique autour d'un verre, accompagné de douceurs et autres toasts.

Cette année trois d'entre nous ont eu le bonheur de fêter leur 80<sup>ème</sup> anniversaire, il s'agit de Auguste RIBER, René ALBERT et Marie-Louise FALCH.

A cette occasion et pour répondre à la fois aux témoignages de fidélité de nos membres et au souhait exprimé par Auguste, dans un esprit de franche amitié nous avons invité l'ensemble du Club de l'Amitié pour un déjeuner qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur le jeudi 3 mars 2016, dans la salle polyvalente.

C'est ainsi que nous savons agrémente le cours des saisons et resserrer nos liens par des retrouvailles qui sont organisées et unanimement appréciées, au fil des mois.

La galette des rois a ouvert l'année, comme le veut la tradition. Ce fut ensuite le baeckaoffa de poissons préparés par Pascal et son équipe à la Taverne de Guebwiller, suivi du casse-croûte automnal et du pot-au-feu à Osenbuhr.

Et parce qu'une année ne saurait se clore sans respecter le cycle des fêtes de fin d'année nous avons assisté dès le 8 décembre à un spectacle du Paradis des Sources agrémenté d'un repas qui fut le parfait complément de cette après-midi consacré à la musique, à l'enchantement et aux paillettes !

Pour l'année à venir, une fois de plus la manifestation phare sera constituée par l'organisation d'un tournoi de belote (le 18 mars 2017) dans la salle polyvalente.

Nous espérons remporter le même succès que les années précédentes, et enregistrer encore plus de participant(e)s !

Dès maintenant avis aux amateurs et amatrices !

Gueta Rutch in's Neja !!!

La présidente, Marie-Thérèse RIBER

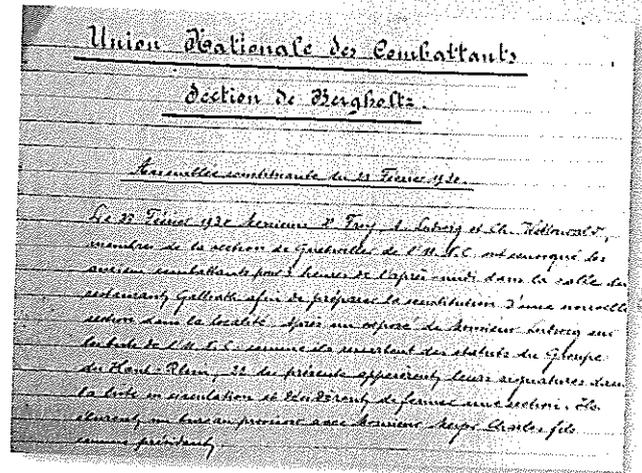
03 89 76 00 77

# DU COTE DE NOS ASSOCIATIONS

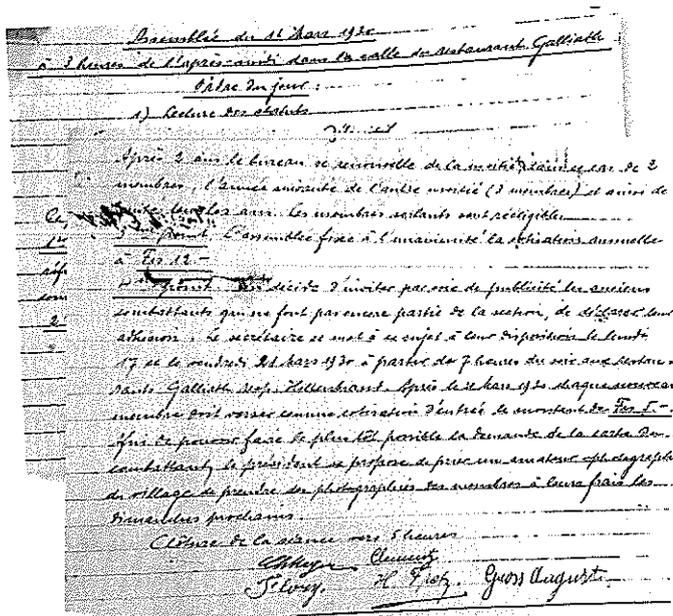
## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION DE BERGHOLTZ

### Assemblée constituant du 23 février 1930

Le 23 février 1930 Messieurs R.Frey, A.Ludwig et Ch.Wetterwald, membres de la section de Guebwiller de l'U.N.C ont convoqué les anciens combattants pour 3 heures de l'après-midi dans la salle du restaurant Galliath afin de préparer la constitution d'une nouvelle section dans la localité. Après un exposé de Monsieur Ludwig sur les buts de l'U.N.C comme ils ressortent des statuts du Groupe du Haut-Rhin, 22 des présents apposèrent leurs signatures dans la liste en circulation et décidèrent de former une section. Ils eurent un bureau provisoire avec Monsieur Meyer Charles fils comme Président.



### Assemblée du 16 mars 1930



Le Président ouvre la séance et en passant à la lecture des statuts. Il explique brièvement les statuts du groupe en se référant en somme à l'exposé de Monsieur Ludwig dans l'assemblée constitutive du 23 février 1930.

Election du bureau définitif : après 2 ans le bureau se renouvelle de la moitié, dans ce cas de 2 membres, l'année suivante de l'autre moitié (3 membres) et ainsi de suite tous les ans. Les membres sont rééligibles.

Fixation de la cotisation annuelle : l'assemblée fixe à l'unanimité la cotisation annuelle à Frs 12.-

Divers : on décide d'inviter par voie de publicité les anciens combattants qui ne font pas encore partie de la section, de déclarer leur adhésion.

Clôture de la séance vers 5 heures.

### De nos jours

La section de l'U.N.C Bergholtz existe toujours. Nous sommes actuellement 7 membres sous la présidence de Monsieur Joseph Loberger. Notre activité se limite à une assemblée générale suivie d'un repas convivial avec épouses, et à un dépôt de gerbe lors de la cérémonie au Monument aux Morts le 11 novembre. Pourquoi une association d'anciens combattants à Bergholtz ? Nous avons un devoir de mémoire envers ceux qui se sont battus pour la France. Si ceux qui ont connu 14/18 et 39/45 ne sont plus de ce monde, il reste encore les anciens combattants d'Algérie qui

ont à présent entre 75 et 84 ans. Ils n'ont pas toujours envie d'évoquer ces douloureux souvenirs de jeunesse avec leur lot de privations, d'éloignement, d'embuscades, mais ils ont conscience qu'en donnant ainsi de leur personne ils ont à leur manière, préparé la Paix.

Chaque année, devant le monument aux morts ils rendent hommage, avec émotion, respect et gratitude aux anciens du village qui ont donné leur vie pour que vive la France.

## BIBLIOTHEQUE DE BERGHOLTZ

La bibliothèque, située au 9 rue d'Issenheim, juste à côté de l'école maternelle, est ouverte à tous 3 fois par semaine, **les lundis de 16 h à 17 h, les mardis et les vendredis de 17 h à 18 h 30**. Elle est gratuite pour tous les enfants et les jeunes, une simple cotisation annuelle de 7€ est demandée aux adultes. Elle bénéficie d'ouvrages prêtés par la médiathèque départementale du Haut-Rhin et d'un fond propre régulièrement enrichi de nouveautés grâce à la subvention communale.

**Les enfants** peuvent y découvrir de nombreux jolis albums : **livres à toucher** pour les tout petits, **T'choupi, Mini-loup**, Belles histoires... **des BD, des documentaires**, de nombreux **Max et Lilli** et une grande quantité de romans de la série « Geronimo Stilton » destinés aux enfants de 7 à 10 ans ; le personnage principal **Geronimo Stilton** est une extravagante souris parlante qui vit à Souricia, capitale de l'île des souris. Il est souvent entraîné par sa sœur Téo dans des aventures ou enquêtes rocambolesques tout autour du monde. Ces histoires originales passionnent les enfants et ils deviennent souvent, en les lisant, de grands lecteurs. Parmi tous ces Stilton, voici quelques titres : Un Noël assourissant, le fantôme du métro, le galion des chats pirates, le championnat du monde de blagues...

**Pour les adultes** aussi beaucoup de nouveautés : des policiers de Coben, Carrisi, Larsson... les derniers

Boissard, Bourdin, Khadra, Signol... mais aussi :

- **Sur le fil** d'Elisabeth Fischer, beau roman qui nous entraîne dans la vie de bohème des cirques en même temps que dans le quotidien des prisons.
- **Chanson douce** : prix Goncourt 2016 de Leïla Slimani qui nous décrit un jeune couple et sa nounou, avec des rapports de domination et d'argent, des préjugés de classe ou de culture, le tout dans un suspense envoûtant.
- **La voix des vagues** : un premier roman de l'anglaise Jackie Copleton, qui explore le chagrin, le remord, l'ombre des secrets de famille tout en nous entraînant dans le Nagasaki d'avant-guerre.

Et bien d'autres livres encore à découvrir à la bibliothèque de Bergholtz ; n'hésitez pas à venir les voir, les feuilleter et les emprunter si vous le souhaitez.



## LE PETIT MONDE DE HARI

« **Le petit monde de Hari** » est une association créée en avril 2016 par Cindy et Michaël DISCHLER.

Suite à la naissance prématurée de leurs enfants Hari et Aloïs le 25 mai 2015 et la disparition de Hari après un mois d'un courageux combat, Cindy et Michaël ont décidé de s'investir concrètement par la création d'une association dont l'objet est de venir en aide aux personnes touchées par la prématurité et le deuil périnatal.

Leur action consiste à financer du matériel de puériculture pour les services de néonatalogie et de soutenir les associations existantes qui oeuvrent déjà pour l'amélioration des conditions d'hospitalisation des enfants hospitalisés et l'accueil de leurs parents.

Le 15 octobre 2016, l'association a organisé son

premier repas à la salle polyvalente de Bergholtz, rassemblant ainsi près d'une centaine de participants. La soirée a été une vraie réussite et a permis de récolter des fonds permettant de financer la première action de l'association, l'achat de matériel pour les services de néonatalogie de l'hôpital de Strasbourg Hautepierre.

Pour 2017, l'association aura pour objectif le financement de matériel à destination des services de néonatalogie de l'hôpital du Hasenrain à Mulhouse.

« **Le petit monde de Hari** »  
16 rue du Canal 68500 Bergholtz

Pour plus d'information, visitez la page facebook de l'association : <https://www.facebook.com/le-petit-monde-de-hari-1119459028121800/>

## A.S.C.B. SECTION JEUNES

Cette année il s'agissait d'une sortie un peu plus pédagogique.

Tout d'abord, **visite du Château du Haut-Koenigsbourg**, avec un guide « en habit » qui a surtout séduit les plus jeunes d'entre nous. Le déjeuner tiré du sac a été pris à l'abri d'un hangar dans le parc du château.

Puis, départ vers la **volerie des aigles**. Après une visite aux oiseaux dans leurs voleries, et promenade parmi les ruines, nous avons pris place sur les bancs (détrempés !) de l'arène pour l'unique spectacle de l'après-midi, pluie oblige.

Nos jeunes Bergholtzois ont vivement apprécié cette représentation et notamment le portage, pour la plupart d'entre eux, des aigles sur leurs bras !

Après une courte visite dans la boutique souvenirs, et en raison de la pluie battante, nous avons rejoint dès 16H la salle des fêtes de Bergholtz, où nous avons pris le goûter offert par l'association.

L'après-midi s'est terminée dans la joie, avec des jeux collectifs, et le souhait de se retrouver pour d'autres sorties.

Véronique HEIL, Présidente



## ASA PLAINE DE L'ILL

L'ASA Plaine de l'ill est une association sportive automobile qui existe depuis plus de 30 ans.

Nous avons organisé 6 épreuves en 2016 (2 Rallyes, 2 Slaloms et 2 Courses de Côtes).

Le Président est M. Gérard WINKLER.

Notre association compte une centaine de membres pour 2016.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider à préparer les épreuves, surtout les rallyes qui demandent une plus grande logistique.

**Pour 2017, nous avons inscrit les épreuves suivantes au calendrier du Comité Régional Lorraine Alsace du Sport Automobile :**

- 32<sup>ème</sup> Rallye du Florival : les 25 et 26 Mars 2017
- 2<sup>ème</sup> Course de Côte du Gaschney : les 3 et 4 Juin 2017
- 33<sup>ème</sup> Slalom de la Hardt : les 10 et 11 Juin 2017
- 27<sup>ème</sup> Course de Côte de Sewen : les 15 et 16 Juillet 2017

- 2<sup>ème</sup> Rallye Thur et Doller : les 1<sup>er</sup> et 2 Septembre 2017
- 4<sup>ème</sup> Slalom de Sausheim : les 28 et 29 Octobre 2017

ASA Plaine de l'ill / M. Gérard WINKLER  
5 rue de Guebwiller - 68500 BERGHOLTZ  
Tél & Fax : 03.89.76.28.25  
E-mail : asapi0318@orange.fr  
Site : www.asapi0318.com



## LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Au printemps dernier, une équipe composée de 17 personnes a effectué la quête annuelle pour la Ligue contre le Cancer. Je voudrais, au nom de la Ligue remercier l'équipe de quêteurs qui n'a pas ménagé sa peine et les habitants du village pour leur accueil et leur générosité. **Nous avons récolté 6452,70** .

A partir de 8€ versés, un reçu fiscal est attribué au donateur lui permettant de bénéficier d'une remise d'impôts sur le revenu de 65% du montant versé (ex: sur 10€ versés, 6,50€ seront déduits des impôts).

**Les dons recueillis dans notre département sont affectés :**

- à l'équipement des hôpitaux du Ht-Rhin et du centre Paul Strauss de Strasbourg -à la prévention et au dépistage (intervention dans les collèges et les entreprises pour la lutte contre le tabac, etc...),
- au confort et bien-être des malades (achat de fauteuils et matelas pour les hôpitaux, financement de socio-esthéticienne, psychologue et assistante sociale),
- à l'aide financière aux patients atteints de cancer dans le besoin,
- au développement d'activités pour les malades leur permettant de mieux passer le cap de la maladie,
- à la recherche dans le grand Est et certaines équipes de Paris.

**Grâce aux dons :**

A Colmar a été créée la Maison de la Ligue et des patients (siège social du Ht-Rhin et ouverte aux patients)

**Chaque malade peut y trouver gratuitement :**

- soutien psychologique et conseils médicaux et diététiques,

- participer à diverses activités telles que sophrologie, activité sportive adaptée, chant choral, atelier d'arts plastiques, art thérapie , atelier culinaire, groupe de paroles, atelier d'écriture.

Les échos recueillis auprès des personnes fréquentant la Maison de la Ligue sont très positifs. Les gens ne restent pas seuls avec leur maladie mais s'ouvrent aux autres et trouvent réconfort et bien-être.

A Mulhouse l'Espace Ligue propose les mêmes activités et à Folgensbourg le Point Ligue est ouvert depuis septembre 2015.

La Ligue contre le cancer couvre à présent tout le département grâce au Président : Dr Audhuy, à son conseil d'administration, aux employés permanents, mais aussi à tous les bénévoles: quêteurs, organisateurs de spectacle, de manifestations sportives comme les foulées de la Ligue, aux bénévoles à l'accueil des différents points de la Ligue.

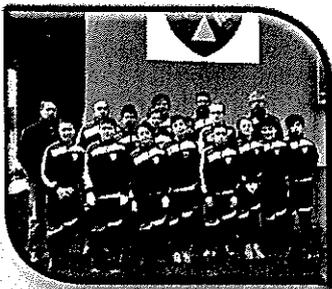
Chacun, à son niveau est un maillon de la chaîne dans le but de vaincre cette maladie dans un avenir proche.

Alors, si vous aussi, avez envie de vous joindre à nous, n'hésitez pas! Vous serez bienvenu.

*Marianne Fretz, déléguée auprès de la Ligue*



## BERGHOLTZ FOOTBALL CLUB



La première saison du BFC reconstitué s'est achevée.

L'équipe 1 (D3) est arrivée au milieu du classement et l'équipe 2, quant à elle, a su montrer sa force d'entrée de jeu

ce qui lui a valu la première place du podium.

Pour cette première saison, nous souhaitons avant toute chose redonner une âme associative et sportive au BFC ( et une place au sein du football local).

Si un bilan devait être fait, je dirais que le Comité est

satisfait de l'investissement et des actions qui ont été faites à tous les niveaux durant la saison.

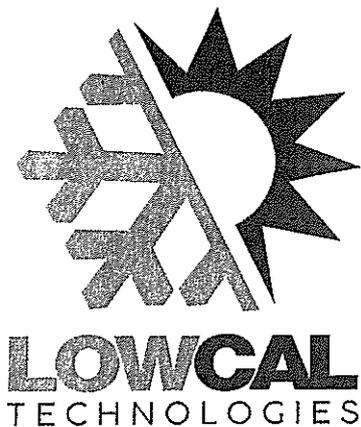
Pour cette deuxième année, de nouveaux joueurs sont venus compléter les deux équipes seniors et celle des vétérans déjà en place pour tenter de les renforcer et espérer encore plus de victoires et de succès que l'année précédente.

Par ailleurs, nous avons l'honneur d'accueillir une équipe de jeunes en U13.

Les générations se mêlent toujours au sein du BFC et la vie au club ne cesse de prendre de l'ampleur.

*Bergholtz Football Club*





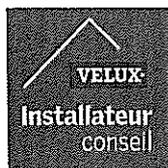
**JULIEN DUVAL**  
ARTISAN

CHAUFFAGE  
CLIMATISATION  
ÉLECTRICITÉ

[www.lowcal.fr](http://www.lowcal.fr)  
[lowcaltech@gmail.com](mailto:lowcaltech@gmail.com)  
**06 20 84 19 99**

## Charpentes Yves Schreiber

- Charpente traditionnelle
- Maison ossature bois
- Maison à colombage
- Couverture zinguerie
- Pose de Velux
- Agrandissement
- Spécialiste de l'isolation certifié RGE
- Salle d'expo
- Appartement témoin RT 2012



1, rue René Flory 68500 BERGHOLTZ  
Tél: 03 89 62 10 02 • Port: 06 87 81 84 08  
email: [sarl.yves-schreiber@wanadoo.fr](mailto:sarl.yves-schreiber@wanadoo.fr)  
[www.charpentes-schreiber.com](http://www.charpentes-schreiber.com)

## ESPACE CARROSSERIE

RÉPARATION TOUTES MARQUES  
TÔLERIE • PEINTURE  
MARBRE • PARE-BRISE  
VÉHICULE DE REMPLACEMENT

ZA 5 rue de l'Europe  
68500 BERGHOLTZ  
Tél. 03 89 37 38 79  
Fax 03 89 28 26 94

[espacecarrosserie@orange.fr](mailto:espacecarrosserie@orange.fr)

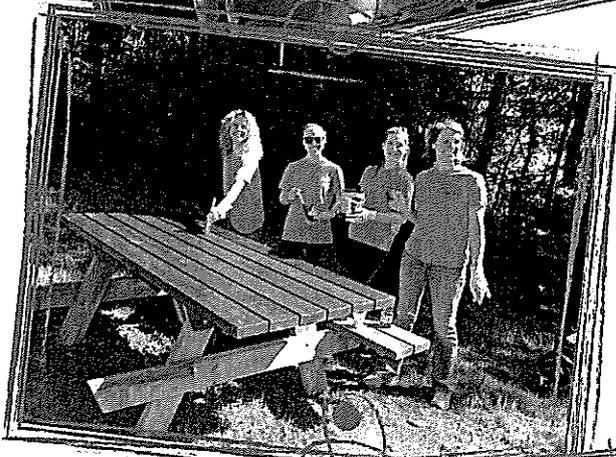


Zone Artisanale  
10 rue René Flory  
68500 BERGHOLTZ

Tél. : +33 (0)3 89 53 78 51  
Fax : +33 (0)3 89 57 44 35

Fabrice PONTA  
Port. 06 74 26 25 61  
[fabrice.ponta@wanadoo.fr](mailto:fabrice.ponta@wanadoo.fr)

# QUE S'EST-IL PASSE EN 2016 ?



# QUE S'EST-IL PASSE EN 2016 ?

